

Appel d'offres pour l'audit final du Projet Développement durable de filière Conchylicole, Ostréicole et Apicole auprès des femmes du Delta du Saloum Phase II : « Femmes & Coquillages »

Juillet 2024

FONDATION
GoodPlanet

I. OBJECTIF DE L'APPEL D'OFFRES

L'objectif de la mission diligenté par ICD-Afrique est d'obtenir une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes désignés, relatifs aux financements alloués au projet « Développement durable de filière Conchylicole, Ostréicole et Apicole auprès des femmes du Delta du Saloum Phase II » par la Principauté de Monaco et la fondation Good planète.

II. CONTEXTE

2.1 Présentation d'ICD-Afrique

ICD-Afrique est une ONG créée par des scientifiques, des enseignants et des professionnels du développement rural intégré pour soutenir, dans une démarche solidaire et citoyenne, la mise en œuvre de projets de coopération et de développement en Afrique. ICD est actuellement présent au Sénégal, au Bénin, en Tunisie et en Algérie. Ses domaines d'activités sont la Coopération, aide au développement et aménagement du territoire, les Voyages Solidaires et les Chantiers de jeunes et volontariat. Les objectifs principaux sont :

Favoriser le développement économique local et la création d'emplois : agriculture, maraîchage, pastoralisme, tourisme solidaire, artisanat, micro- finance, ...
Améliorer des services à la population et l'accès aux nécessités de base : éducation et formation, santé, accès à l'eau, gestion des déchets, ...

2.2 Résumé de l'intervention

L'étude préalable qu'ICD-Afrique a réalisée au Sine Saloum lors de la première phase en 2017 a permis d'identifier trois problématiques liées à la pression anthropique et aux conséquences des mutations environnementales :

Épuisement progressif des ressources naturelles de coquillages et fragilisation de la mangrove
Conditions de travail dangereuses pour les femmes et les enfants qui les accompagnent
Absence de sécurité alimentaire et revenus faibles ne permettant pas toujours de subvenir aux besoins des familles

En concertation avec les bénéficiaires, à savoir huit (8) Groupements d'Intérêt Economique féminins rassemblant 2000 femmes regroupées au sein de Groupements d'Intérêt Economique (GIE) dans les communes de Palmarin, Dionewar et Toubacouta. Les bénéficiaires indirects sont les familles et proches de ces femmes. On estime donc à près de 25 000 le nombre de bénéficiaires totaux du projet (direct et indirect).
Le projet s'attachera à répondre à ces trois problématiques en accompagnant ces femmes dans le développement d'une activité de conchyliculture et d'ostréiculture (les coquillages étant jusqu'à présent collectés dans le milieu naturel et non pas cultivés) et en contribuant à diversifier leur activité grâce à la production de miel de mangrove très prisé au Sénégal.

2.3 Présentation des interventions

Les objectifs spécifiques du projet et résultats attendus sont les suivants :

Objectif spécifique 1 : Améliorer les conditions de travail et de sécurité des femmes récolteuses d'huîtres et de coques

- ✓ Résultat attendu 1.1
 - ✓ Les conditions de travail et de sécurité des femmes sont améliorées grâce aux installations ostréicoles, conchylicoles et apicoles
 - Activités 1.1: Renforcement des parcs ostréicoles (8 parcs ostréicoles sont déjà installés dans les 8 villages lors de la première phase donc pour cette deuxième phase du projet les capacités seront augmentées et les matériels défectueux seront remplacés) : Pour cette phase nous misons sur l'accessibilité des sites et la disponibilité des matériaux utilisés par les bénéficiaires. A cet effet, le chargé de projet travaillera avec les artisans de la zone afin de fabriquer localement le matériel à utiliser
 - Activités 1.2: Repeuplement des sites surexploités, 8 sites seront ensemencés 1 dans chaque village (l'ensemencement de vasières c'est une activité qui consiste à prendre les naissains d'arche (les petits de coques) dans les vasières où il y a un boom de la population, Ce qui va entraîner une régénération de la population d'arches dans les vasières prélevées et un repeuplement dans les vasières ensemencées). Ce repeuplement va participer à la régénération des espèces locales qui sont surexploitées, diminue l'effort de pêche (distance parcourir, temps mise, les mesures de sécurité, la pénibilité de l'activité) il va contribuer aussi à l'abondance de la ressource et son accessibilité
 - Activités 1.3: Organiser deux sessions de formations pour des cours de natation et des gestes de premiers secours en mer (Le sauvetage en mer consiste en un ensemble de savoirs et de techniques destinés à éviter les noyades. L'eau, si elle est un élément porteur de vie (eau potable, irrigation, pêche) et un lieu de travail, est également un environnement dangereux où peuvent arriver de nombreux accidents, telles que les noyades, hypothermies et hydrocutions).
- ✓ Résultat attendu 1.2 Le centre d'éveil communautaire (siège crèche plus garderie de Falia) est bien équipé avec une gestion autonomisée
 - Activités 1.2.1: Effectuer des travaux d'adduction d'eau et d'électricité au centre d'éveil communautaire de Falia (lors de la première phase du projet un centre d'éveil communautaire a été construit dans l'île de Falia et pour la deuxième phase nous allons faire l'adduction d'eau et d'électricité)
 - Activités 1.2.2 Organisation de causeries mensuelles afin de redynamiser et remobiliser d'avantage des parents des enfants de la crèche (pour l'autonomisation de la crèche de Falia qui y a été construite lors des trois premières années du projet nous voulons redynamiser les cotisations des parents pour la continuité de la crèche) mais aussi d'initier avec l'aide de l'infirmier chef du poste de santé le suivi nutritionnel des enfants à la crèche comme à la maison.
- ✓ Résultat attendu 1.3 Les sites de transformation sont restaurés et viabilisés
 - Activités 1.3.1: Restauration et viabilisation des sites de transformation : Lors de la première phase nous avons construit et une unité de transformation à Palmarin et restauré et viabilisé l'unité de transformation de Soucouta. De ce fait, pour la seconde phase, nous avons dénombré deux sites de transformations à remettre à neuf dans le village de Nemaba et de Falia. Les travaux à effectuer seront : de la maçonnerie, plomberie, peinture et remise à neuf des clôtures. Cette activité contribuera à améliorer le travail des femmes en termes de transformation et conditionnement de leurs produits. Aucun achat d'équipement n'est prévu pour cette seconde phase car ces achats ont été réalisés tout au long de la première phase.

Objectif spécifique 2 : Préserver les écosystèmes et les ressources naturelles et élaborer un plan et des actions de communication sur la préservation des écosystèmes forestiers et aquatiques face aux changements climatiques.

- ✓ Résultat attendu 2.1: Les populations du Saloum sont sensibilisées à la préservation de l'environnement et la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles est appliquée
 - Activités 2.1.1: Une campagne de sensibilisation sera organisée chaque année sous la supervision des services techniques et avec projection de films sur le Saloum. La sensibilisation se fera sous forme de caravane dans les 8 villages avec une équipe composée des services techniques déconcentrés de l'Etat et l'équipe de projet d'ICD-Afrique
 - Activités 2.1.2: Des séances de plaidoyer seront organisées afin de faire ratifier le décret (par le préfet) de la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles,
 - Activités 2.1.3: Organiser un atelier par an afin de créer une Synergie et une Harmonisation des actions des intervenants extérieurs (ONG et Associations) sur la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles.
 - Activités 2.1.4: Reboisement de 10 hectares de mangrove. Le reboisement commence par l'identification des sites de reboisement puis s'en suit la collecte des propagules par les jeunes du village et enfin nous passons au reboisement proprement dit. Les sites à reboiser seront choisis après une réunion avec les services techniques partenaires du projet.

- ✓ Résultat attendu 2.2: Un cadre de concertation des femmes transformatrices de produits halieutiques, pour la lutte contre les impacts négatifs des changements climatiques est créé
 - Activité 2.2.1: Mise en place d'un cadre de concertation des femmes transformatrices des produits halieutiques sur les impacts négatifs des changements climatiques
 - Activité 2.2.2: organisation de séances de podcast radios, de thés débats, d'affiches et de pages web de communication

- ✓ Résultat attendu 2.3: La capacité des femmes transformatrices des produits halieutiques est renforcée en leadership féminin, lobbying et plaidoyer
 - Activité 2.3.1: Renforcement de la capacité des femmes transformatrices de produits halieutiques en leadership féminin en organisant une formation, des ateliers et des causeries
 - Activité 2.3.2: former les femmes sur les techniques de lobbying et de plaidoyer. Deux sessions de formations seront organisées et un consultant sera recruté à cet effet.

Objectif spécifique 3 : Augmentation des sources de revenus des femmes transformatrices de coquillages.

- ✓ Résultat attendu 3.1: L'activité apicole est élargie et un site apicole est mis en place
 - Activités 3.1.1: De nouveaux sites apicoles (32 ruches dans 8 villages soit 4 ruches par village) sont mis en place grâce aux matériels achetés : Lors de la première phase, nous avons mis en place des sites apicoles qui à ce jour ont connu un grand succès. Jugés insuffisant par les bénéficiaires, nous avons décidé d'ajouter d'autres sites (8) afin d'augmenter la production et mettre en place une filière complète de production de miel.
 - Activités 3.1.2: Une miellerie équipée et fonctionnelle est construite dans la zone de Palmarin : Lors de la première phase, nous avons procédé à l'installation des ruches pour la production pour tous les GIE bénéficiaires du projet. Pour cette seconde phase nous comptons poursuivre en construisant une miellerie qui servira de lieu de transformation et de raffinement du miel récolté.

- ✓ Résultat attendu 3.2: Les revenus des productrices augmentent grâce à la promotion et à la création d'un circuit de commercialisation des produits du Saloum
 - Activités 3.2.1: réaliser une étude de marché de la zone 2 (Toubacouta): Toubacouta: Lors de la

première phase, nous avons effectué une étude de marché de la zone 1 (Palmarin, Dionewar) afin d'implanter un kiosques test. Vu la situation sanitaire, nous avons décidé après accord de la DCI d'implanter les kiosques test lors de la seconde phase du projet.

- Activités 3.2.2: Mise en place des Comités de gestion des kiosques de vente : des séances de causeries et d'échanges seront organisés auprès des GIE afin de mettre en place un comité de gestion des unités de vente pour chaque zone délimitée par les études de marché.
- Activités 3.2.3: Mise en place des kiosques de vente : deux kiosques de vente seront implantés à l'issue de la deuxième étude de marché. Ces kiosques seront des vitrines de commercialisation des produits du Saloum
- Activités 3.2.4: Achat d'une camionnette de livraison : Activité initialement prévue pour la première phase sera effectuée lors de la seconde phase. La camionnette sera sous la supervision des comités de gestion des kiosques de vente. Elle sera essentiellement utilisée dans le transport des produits destinés à la vente.

ICD-Afrique – www.icd-afrique.org

SIEGE SOCIAL 18 Bd. Camille Flammarion- 13001 MARSEILLE – Tél : +33 (0)4 92 83 92 80– contact.icd-afrique@icd-afrique.org
N° SIRET : 485 237 002 00079 - Immatriculation Tourisme ATES n° IM 075 110 126 - Assurance MAIF Niort contrats n°3262472N & 3135964N

ANTENNE 04 : Château-Garnier - 04170 THORAME-BASSE – Tél/fax : 00 33 (0)4 92 83 92 80 / (0)6 81 22 58 05 – dalbieshenri2@gmail.com

Direction Nationale Sénégal : Kadidja DIOP (Directrice Nationale) Ngor extension lot n°654 BP : 64 514 Dakar-Fann-Sénégal +22177 533 62 36 kdiop.icdafrige@gmail.com

III. TERMES DE REFERENCE DE LA PRESTATION

3.1 Objectifs de l'audit financière

Le projet mis en œuvre par ICD-Afrique, financé par la DCI de Monaco et la Fondation Good planète, doit faire l'objet d'un audit financier externe pour les dépenses réalisées au sein du projet. La recherche de l'auditeur externe est l'objectif des termes de référence ici présents.

L'auditeur sélectionné devra exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur le rapport financier établi par « ICD-Afrique » pour les dépenses mises en œuvre dans le cadre du projet. L'auditeur devra :

- Respecter la liste des vérifications à accomplir, présentée en annexe,
- S'assurer de la conformité du rapport financier au modèle requis des bailleurs,
- S'assurer de l'éligibilité des dépenses effectuées durant le projet et reportées dans le rapport financier
- Se prononcer sur le respect des procédures listées dans les conventions de partenariats
- Certifier le rapport financier à présenter à ICD-Afrique et aux bailleurs

3.2 Méthodologie

Le consultant proposera une note méthodologique pour la réalisation de cet audit. Celle-ci devra notamment préciser la méthodologie d'échantillonnage permettant d'assurer la représentativité des dépenses à contrôler au niveau global et pour chaque rubrique budgétaire.

Les interventions se dérouleront principalement dans les locaux d'ICD Afrique au Sénégal, situés à Palmarin « Sur la route Samba Dia annexe à la marie de Palmarin ».

- Déroulement et Etendue de l'audit

L'audit se déroulera en fin de projet au mois d'Aout 2024

- Réunion de cadrage avec l'auditeur

Cette réunion devra se tenir dans les jours suivants la signature du contrat. L'objectif principal de cette réunion est une bonne compréhension par l'OSC du périmètre et des modalités de contrôle de l'audit. Elle doit lui permettre de renforcer les procédures internes indispensables au respect de ses obligations contractuelles afin, à terme, de faciliter le travail de contrôle de l'auditeur et de limiter au maximum le taux de dépenses inéligibles constatées en fin d'exécution de projet. Cette réunion peut également permettre à l'auditeur d'émettre des recommandations à l'OSC en début de projet.

- La réalisation et la restitution de l'audit financier

L'examen comprendra comme tâches principales de :

- S'assurer que toutes les dépenses ont été encourues conformément aux dispositions prévues dans la Convention de financement et dans le guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC des bailleurs, avec une vigilance particulière sur les engagements relatifs à la passation des marchés.
- Vérifier les critères d'éligibilité des dépenses reportées dans le rapport financier
- Vérifier les ressources affectées au projet et la bonne imputation des dépenses par bailleur.

Les critères d'éligibilité des dépenses sont principalement les suivants :

- Les dépenses ont été réellement encourues et ce pendant la période couverte par la Convention de financement
- Les dépenses encourues étaient prévues au budget et sont classées dans la bonne catégorie budgétaire.
- Les dépenses encourues étaient nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Les dépenses encourues et reportées dans le rapport financier ont été enregistrées et allouées au projet dans le système comptable de ICD-Afrique ou dans celui de ses partenaires conformément aux normes de comptabilité applicables dans le pays d'établissement de ces derniers et aux pratiques comptables habituelles.

L'auditeur réalisera l'ensemble des vérifications mentionnées dans la liste de vérification en Annexe 2. Si certains points n'ont pas pu être vérifiés, il conviendra de le préciser et d'en donner la raison dans la lettre de management.

➤ **Rapports à fournir**

- Le rapport provisoire

Le prestataire établit pour l'ensemble des exercices annuels de certification un rapport provisoire qu'il partage avec ICD Afrique par voie électronique. Ce rapport provisoire doit être disponible au moins quinze jours calendaires avant la date de remise du rapport final. Le prestataire recueille les recommandations et observations qui sont formulées par les destinataires du rapport provisoire dans les quinze (15) jours suivant la date de réception.

- Le rapport final

Le rapport définitif prend en compte les recommandations éventuelles des parties et tous les documents justificatifs portant sur les différents points d'interpellation soulevés dans le cadre de la mission d'audit. L'auditeur reste libre d'intégrer ou non les commentaires.

Ces rapports doivent être remis sous les formats suivants :

- En version papier (4 exemplaires) : deux originaux et deux copies
- En version électronique à ICD-Afrique (par email).

➤ Documents de référence

- Convention de financement du projet entre ICD-Afrique et les deux bailleurs principaux
- Conventions entre ICD-Afrique et chaque partenaire du projet
- Les rapports narratifs du projet
- Le rapport financier du projet après chaque année d'exécution
- Le budget détaillé du projet
- Les pièces justificatives nécessaires aux vérifications

➤ Proposition technique et financière

Le consultant invité à soumissionner devra fournir les éléments suivants à ICD-Afrique : Une proposition technique qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'audit
- Les références et expériences du consultant (3 pages maximum) ;
- Le CV du ou des intervenants et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Les coûts totaux de l'audit en FCFA TTC
- Les modalités de paiement (échancier) Le profil du consultant :
- L'associé signataire du rapport doit être un expert-comptable diplômé et membre des associations professionnelles des Experts Comptables.
- Les personnels associés devront avoir une expérience dans les audits projets financés par les bailleurs publics et privés.
- Application de standards professionnels reconnus (IFAC, IDEAS, ...)

IV. Traitements des applications

4.1 Evaluation des applications

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	60%
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	10%
Références et expériences du consultant	30%
<i>Expériences d'audit de structures ONG</i>	10%
<i>Expériences d'audit de projets internationaux</i>	10%
<i>Expérience dans l'audit de financement public</i>	10%
CV du ou des intervenants/partage des responsabilités	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
OFFRE FINANCIERE	40%
TOTAL	100%

ICD-Afrique – www.icd-afrique.org

SIEGE SOCIAL 18 Bd. Camille Flammarion- 13001 MARSEILLE – Tél : +33 (0)4 92 83 92 80– contact.icd-afrique@icd-afrique.org
N° SIRET : 485 237 002 00079 - Immatriculation Tourisme ATEs n° IM 075 110 126 - Assurance MAIF Niort contrats n°3262472N & 3135964N

ANTENNE 04 : Château-Garnier - 04170 THORAME-BASSE – Tél/fax : 00 33 (0)4 92 83 92 80 / (0)6 81 22 58 05 – dalbieshenri2@gmail.com

Direction Nationale Sénégal : Kadidja DIOP (Directrice Nationale) Ngor extension lot n°654 BP : 64 514 Dakar-Fann-Sénégal +22177 533 62 36 kdiop.icdafrige@gmail.com

Une fois les offres reçues et analysées, les demandeurs se réservent le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés.

Le demandeur se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet est incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

4.2 Budget

Le budget maximum pour l'audit est de 2 951 806 FCFA soit 4 500 euros toutes taxes comprises et toutes missions sur le terrain incluses.

4.3 Envoi des offres

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : (Termes de références Audit Financier pour le projet : « **Projet de Développement durable de filière Conchylicole, Ostréicole et Apicole auprès des femmes du Delta du Saloum Phase II (FC 2)** ») impérativement aux adresses suivantes :

Henri DALBIES : henri.dalbies@gmail.com Kadidja Diop : kdiop.icdafrique@gmail.com

Serigne Modou Balla Faye : modouballa@gmail.com

Date limite d'envoi des candidatures : le 05 août 2024